

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 02542

Numéro SIREN : 428 137 582

Nom ou dénomination : A C R TRAVAUX

Ce dépôt a été enregistré le 21/09/2022 sous le numéro de dépôt 18638

ACR TRAVAUX
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 12 000 €
SIEGE SOCIAL : 18 RUE DE LYON
13015 MARSEILLE
428 137 582 RCS DE MARSEILLE

APPROBATION DES COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31/12/2021

« Copie certifiée conforme à l'original »

Le Président
PGA FINANCE
Monsieur Patrice BALTZ

copie certifiée conforme à l'original



① **BILAN - ACTIF**

DGFIP N° 2050 2022

Désignation de l'entreprise : S.A.S. A C R Travaux		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12					
Adresse de l'entreprise : 18 Rue de Lyon		Durée de l'exercice précédent * 12					
Numéro SIRET * 4 2 8 1 3 7 5 8 2 0 0 0 3 0		Néant ☐ *					
		Exercice N, clos le, 31122021					
		N-1 31122020					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2				
		Net 3	Net 4				
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	2 479	AC	2 479	
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP	798	AO	798	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	7 714	AS	7 714	
		Autres immobilisations corporelles	AT	185 763	AU	129 106	56 657
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BO		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières *	BH	3 011	BI		3 011
TOTAL (II)		BJ	199 765	BK	140 097	59 668	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN	367 794	BO		367 794
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	276 884	BY	12 125	264 759
		Autres créances (3)	BZ	224 442	CA		224 442
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	362 929	CG		362 929	
	Charges constatées d'avance (3) *	CH		CI			
	TOTAL (III)	CJ	1 232 049	CK	12 125	1 219 924	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN					
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	1 431 814	1A	152 222	1 279 592	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	3 011	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

② **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFIP N° 2051 2022

Désignation de l'entreprise <u>S.A.S. A C R Travaux</u>		Néant ☐ *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :12 000.....)	DA	12 000	12 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	1 200	1 200
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	248 922	349 764
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	176 701	449 158
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	438 823	812 123
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	118	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	223 084	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		4 646
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	356 592	336 759
	Dettes fiscales et sociales	DY	100 141	227 213
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	160 834	71 792
Compte régul.	EB			
	TOTAL (IV)	EC	840 769	640 410
	Ecart de conversion passif *	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	1 279 592	1 452 533
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	840 769	635 764
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	118		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2022

Désignation de l'entreprise : S.A.S. A C R Travaux		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD	(72 377)	FE		FF	(72 377)	
		FG	4 869 337	FH		FI	4 869 337	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	4 796 960	FK		FL	4 796 960	
	Production stockée *					FM	367 794	
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	3 093	
	Autres produits (1) (11)					FQ	814	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	5 168 661	4 402 400
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stock (marchandises) *					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	237 879	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	4 255 883	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	13 388	
	Salaires et traitements *					FY	255 090	
	Charges sociales (10)					FZ	148 031	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements *} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$					GA	19 985
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	12 906	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	4 943 164	3 786 407
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)					GG	225 497	615 993	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *	(III)			GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *	(IV)			GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	1 050	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	263	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	263	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)					GU			
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	263	1 401	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	225 760	617 394	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise S.A.S. A C R Travaux										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA	25 594	13 838	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	7 500	2 917	
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC	4 400		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	37 494	16 755	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	11 192	800	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	11 192	800	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	26 302	15 955	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	75 362	184 190	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	5 206 418	4 420 556	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	5 029 718	3 971 397	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)										HN	176 701	449 158	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières							HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							IG			
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *							HP	38 106	34 914	
			- Crédit-bail immobilier							HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								1H			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								1J			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								1K			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)								RD			
	(9)	Dont transferts de charges								A1	3 093	7 434	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5								A2			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4			
(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6		obligatoires A9										
	dont cotisations facultatives Madelin A7	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8											
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :									Exercice N			
										Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels										11 192	37 494		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N			
										Charges antérieures	Produits antérieurs		
Cf. état 2053-Détail des produits et charges sur ex. antérieurs													

Etats financiers au 31/12/2021

ANNEXE COMPTABLE

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 279 592 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 5 206 418 euros** et un total **charges de 5 029 718 euros**, dégageant ainsi un **résultat de 176 701 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2021** et finit le **31/12/2021**.

Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

ACR TRAVAUX
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 12 000 €
SIEGE SOCIAL : 18 RUE DE LYON
13015 MARSEILLE
428 137 582 RCS DE MARSEILLE

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 30 JUIN 2022

L'an deux mille vingt-deux,
Et le trente juin,
A 16 heures,

Les associés de la société se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, au siège social, sur convocation faite par la Présidente.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

La société PGA FINANCE représentée par Monsieur Patrice BALTZ préside la séance en qualité de Présidente.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance, possèdent 750 actions sur les 750 actions composant le capital.

Madame Isabelle MENESTRIER, Commissaire aux comptes titulaire, régulièrement convoquée, ne participe pas à l'assemblée et est excusée.

En conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut délibérer valablement.

La Présidente dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- La feuille de présence à l'assemblée,
- Les copies des lettres de convocation,
- Le rapport de gestion de la Présidente,
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exécution de sa mission et sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de Commerce,
- Le texte des résolutions proposées.

Puis la Présidente déclare que l'inventaire, les comptes annuels, le rapport de gestion de la Présidente, le rapport spécial de la Présidente, la liste des associés, le texte des résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements, ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

La Présidente rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Examen du rapport de gestion de la Présidente sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021,
- Approbation des comptes annuels,
- Quitus à la Présidente,
- Affectation des résultats,

- Rapports du Commissaire aux Comptes sur l'exécution de sa mission et sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de Commerce,
- Rémunérations du Président et du Directeur Général,
- Pouvoirs pour formalités.

La Présidente donne lecture du rapport de gestion de la Présidente.

Puis la Présidente fait donner lecture des rapports du Commissaire aux comptes.

Enfin la Présidente déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, la Présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels de la société arrêtés à la date du 31 décembre 2021 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

En conséquence, elle donne à la Présidente quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte que les comptes ne comportent pas de dépenses visées par les articles 39-4 et 223 quater du C.G.I. et ayant fait l'objet d'une réintégration au résultat fiscal.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale après avoir pris connaissance de la situation comptable de la Société établie au 31 décembre 2021, certifiée par le Commissaire aux Comptes de la Société, approuve la proposition de la Présidence et, après avoir constaté que les comptes font apparaître un bénéfice de 176 701 €, décide de l'affecter comme suit :

- Au poste Report à nouveau 176 701 euros
 Total égal au bénéfice de l'exercice 176 701 euros

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

Conformément aux dispositions légales, l'assemblée générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Dividendes éligibles à l'abattement de 40%	Dividendes non éligibles à l'abattement de 40%
31/12/2020	/	550 000 €
31/12/2019	/	/
31/12/2018	/	755 000 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes prend acte des conventions relevant des articles L.227-10 et suivants du code de commerce conclues ou qui se sont ne poursuivies au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve la rémunération de la société PGA FINANCE, Présidente pour un montant de 246 000 € et la rémunération de la société HOLDING CARDENAS VELLA, directrice générale pour 246 000 € lors de l'exercice clos.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

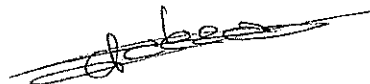
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

PGA FINANCE
Monsieur Patrice BALTZ



HOLDING CARDENAS VELLA
Madame Audrey GALERA VELLA



ACR TRAVAUX S.A.S.

Siège Social : 18 Rue de Lyon
13015 MARSEILLE

RCS MARSEILLE 428 137 582

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2021

ACR TRAVAUX S.A.S.

Siège Social : 18 Rue de Lyon
13015 MARSEILLE

RCS MARSEILLE 428 137 582

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**

Isabelle MENESTRIER
Commissaire aux comptes
32, Cours Pierre Puget
13006 Marseille

A l'Assemblée Générale de la société ACR TRAVAUX,

OPINION

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale en date du 29 Juillet 2019, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société ACR TRAVAUX relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2021 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} Janvier 2021 à la date d'émission de mon rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formulation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

my

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de Commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de mes responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure en annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Marseille, le 13 Juin 2022

Isabelle MENESTRIER
Expert Comptable Commissaire aux Comptes
32 Cours Pierre Puget
13006 MARSEILLE
Tél : 04.91.91.24.61 - Fax : 04.91.33.20.73
Mail : i.menestrier@imconseils.fr Siren : 481 857 894

Isabelle MENESTRIER
Commissaire aux Comptes

ANNEXE : DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société¹ à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

① BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2022

Désignation de l'entreprise : S.A.S. A C R Travaux		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise : 18 Rue de Lyon		Durée de l'exercice précédent * 12						
Numéro SIRET * 4 2 8 1 3 7 5 8 2 0 0 0 3 0		Néant ☐ *						
		Exercice N, clos le, 31122021						
		N-1 31122020						
		Net 3						
		Net 4						
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	2 479			
		Fonds commercial (1)	AH	AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO				
		Constructions	AP	AQ	798			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	7 714			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	129 106	56 657		
		Immobilisations en cours	AV	AW				
		Avances et acomptes	AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV				
		Créances rattachées à des participations	BB	BC				
		Autres titres immobilisés	BD	BE				
		Prêts	BF	BG				
		Autres immobilisations financières *	BH	BI	3 011	3 011		
TOTAL (II)		BJ	BK	199 765	140 097	59 668	63 415	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO	367 794			
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU				
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	276 884	12 125	264 759	403 546
		Autres créances (3)	BZ	CA	224 442		224 442	266 695
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE				
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	362 929		362 929	718 877	
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI					
	TOTAL (III)	CJ	CK	1 232 049	12 125	1 219 924	1 389 118	
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN						
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	1A	1 431 814	152 222	1 279 592	1 452 533	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	3 011	(3) Part à plus d'un an :	CR		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :				

my

Désignation de l'entreprise S.A.S. A C R Travaux			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 12 000)	DA	12 000	12 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	1 200	1 200
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1 ☐)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ ☐)	DG		
	Report à nouveau	DH	248 922	349 764
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	176 701	449 158
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)		DL	438 823
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	118	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)	DV	223 084	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		4 646
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	356 592	336 759
	Dettes fiscales et sociales	DY	100 141	227 213
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	160 834	71 792
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)		EC	840 769	640 410
Ecart de conversion passif * (V)		ED		
TOTAL GENERAL (I à V)		EE	1 279 592	1 452 533
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont  Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		IE		
		IF		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	840 769	635 764
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	118		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2022

Désignation de l'entreprise : S.A.S. A C R Travaux						Néant ☐ *			
		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC			
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens}^* \\ \text{services}^* \end{array} \right.$	FD	(72 377)	FE		FF	(72 377)		
		FG	4 869 337	FH		FI	4 869 337		
		FJ	4 796 960	FK		FL	4 796 960		
	Chiffres d'affaires nets*						4 359 605		
	Production stockée *				FM	367 794			
	Production immobilisée *				FN				
	Subventions d'exploitation				FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)				FP	3 093	41 526		
	Autres produits (1) (11)				FQ	814	1 269		
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	5 168 661	4 402 400	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS			
	Variation de stock (marchandises) *					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	237 879	148 658	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	4 255 883	3 189 252	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	13 388	13 901	
	Salaires et traitements *					FY	255 090	237 672	
	Charges sociales (10)					FZ	148 031	140 611	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements}^* \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$				GA	19 985	16 125	
						GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	12 906	40 189	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	4 943 164	3 786 407
	1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	225 497	615 993
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		1 050	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	263	351	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	263	1 401	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR			
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU			
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	263	1 401	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	225 760	617 394	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

in

Désignation de l'entreprise S.A.S. A C R Travaux				Néant ☐ *			
				Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	25 594	13 838	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	7 500	2 917	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	4 400		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	37 494	16 755	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	11 192	800	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	11 192	800	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	26 302	15 955	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	75 362	184 190	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	5 206 418	4 420 556	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	5 029 718	3 971 397	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	176 701	449 158	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP	38 106	34 914
			- Crédit-bail immobilier		HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX		
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD			
	(9)	Dont transferts de charges			A1	3 093	7 434
	(10)	Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)		A5			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
	(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives		A6			
		obligatoires		A9			
(13)	dont cotisations facultatives Madelin		A7				
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8				
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N			
				Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels				11 192		37 494	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
				Charges antérieures		Produits antérieurs	
Cf. état 2053-Détail des produits et charges sur ex. antérieurs							

44

Etats financiers au 31/12/2021

ANNEXE COMPTABLE

my

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 279 592 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **5 206 418 euros** et un total **charges** de **5 029 718 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **176 701 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2021** et finit le **31/12/2021**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

6
un

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2021
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	2 479					2 479
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 479					2 479
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement	798					798
	Instal technique, matériel outillage industriels	7 714					7 714
	Instal., agencement, aménagement divers	19 417					19 417
	Matériel de transport	112 238		22 686		23 400	111 524
	Matériel de bureau, mobilier	53 524		1 298			54 822
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		193 691		23 984		23 400	194 275
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	3 011					3 011
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3 011					3 011
TOTAL		199 181		23 984		23 400	199 765

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2021
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	2 479			2 479
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 479			2 479
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement	798			798
	Instal technique, matériel outillage industriels	7 714			7 714
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	19 417			19 417
	Matériel de transport	65 440	23 060	23 400	65 100
	Matériel de bureau, mobilier	39 918	4 671		44 590
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		133 287	27 731	23 400	137 618
TOTAL		135 766	27 731	23 400	140 097

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport					5 582		(5 582)
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES					5 582		(5 582)
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL					5 582		(5 582)
TOTAL GENERAL NON VENTILE						5 582	(5 582)

in

Provisions

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions		31/12/2021
				Utilisées	Non utilisées	
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers					
	Provisions pour investissement					
	Provisions pour hausse des prix					
	Provisions pour amortissements dérogatoires		5 582	5 582		
	Provisions fiscales pour prêts d'installation					
	Provisions autres					
	PROVISIONS REGLEMENTEES		5 582	5 582		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges					
	Pour garanties données aux clients					
	Pour pertes sur marchés à terme					
	Pour amendes et pénalités					
	Pour pertes de change					
	Pour pensions et obligations similaires					
	Pour impôts					
	Pour renouvellement des immobilisations					
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions					
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer					
	Autres					
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières					
	Sur stocks et en-cours					
	Sur comptes clients	12 125				12 125
	Autres	4 400		4 400		
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	16 525		4 400		12 125
TOTAL GENERAL		16 525	5 582	9 982		12 125

Dont dotations
et reprises

- d'exploitation
- financières
- exceptionnelles

4 400

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2021	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	3 011	3 011	
	Clients douteux ou litigieux	34 249	34 249	
	Autres créances clients	242 635	242 635	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	34	34	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	100 758	100 758	
	Taxes sur la valeur ajoutée	111 544	111 544	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	2 110	2 110	
	Débiteurs divers	9 996	9 996	
	Charges constatées d'avances			
	TOTAL DES CREANCES	504 336	504 336	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2021	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	118	118		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	356 592	356 592		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	24 239	24 239		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	60 818	60 818		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	15 083	15 083		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	223 084	223 084		
	Autres dettes	160 834	160 834		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	840 769	840 769		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		23 974			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		23 974			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		100 890			

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2021

Total des Charges à payer		281 186
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FACT.NON PARV. -FRSS</i>	<i>267 341</i>	267 341
Dettes fiscales et sociales <i>AUTRES CHARGES A PAYER</i> <i>CHARGES A PAYER TA</i>	<i>12 627</i> <i>1 218</i>	13 845

4
M

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2021

Total des Produits à recevoir		7 500
Autres créances clients <i>FNR/FACTURE A ETABLIR</i>	7 500	7 500

ay

Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en euros

	Capitaux propres clôture 31/12/2020	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/2021
Capital social	12 000				12 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	1 200				1 200
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau	349 764	(100 842)			248 922
Résultat de l'exercice	449 158	(449 158)		176 701	176 701
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	812 123	(550 000)		176 700	438 823

Date de l'assemblée générale

Dividendes attribués 550 000

¹ dont dividende provenant du résultat n-1 550 000

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 262 123

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 262 123

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure (373 300)